

PROCÈS-VERBAL

6^e réunion

Le lundi 9 décembre 2019

tenue à la salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du pavillon Georges-Cabana

La réunion s'ouvre sous la présidence de M. Denis Paré, président du conseil. Pr^e Jocelyne Faucher, secrétaire générale, agit à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

M. Azfar Badaroudine
Pr Pierre Cossette
M. Steve Flanagan
M^{me} Renée Gallant
M. Hugo Giguère
M. Michael Goldbloom
M. Vincent Guay
Pr^e Isabelle Lacroix
M^{me} Julie Maltais

Pr Éric Marchand
Pr François Michaud
Pr^e Pascale Morin
M^{me} Nathalie Noël
M^{me} Josette Normandeau
Dr Charles Orfali
M. Denis Paré
M. Stéphane Tremblay

Les membres suivants se sont excusés :

M. Matthew Cassar
M. Sylvain Desjardins

Pr^e Mélanie Levasseur

Les vice-rectrices et vice-recteurs et la secrétaire générale participent à la réunion :

Pr Vincent Aimez
Pr^e Jocelyne Faucher
Pr^e Christine Hudon

Pr Jean-Pierre Perreault
Pr^e Denyse Rémillard

Le président informe les membres du conseil de la dernière participation au conseil d'administration de Pr Éric Marchand et le remercie de son implication au sein du conseil.

CA-2019-12-09-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir déplacé les points 6.3. *Statuts des stagiaires postdoctoraux – état de la situation*, 6.4. *Budget 2019-2020 – suivi budgétaire* et 6.5. *Budget 2020-2021 – orientation budgétaire – adoption – confidentialité* à 10 h 30.

CA-2019-12-09-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2019

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2019 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

CA-2019-12-09-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2019

Les membres du conseil n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2019.

CA-2019-12-09-04

Communications du président et de l'équipe du Rectorat

Le président informe les membres du conseil de sa visite de l'exposition MégaGÉNIALE qui s'est tenue au Centre culturel de l'Université les 2 et 3 décembre 2019 et où étaient présents des exposants de grande qualité, finissantes et finissants dans les domaines du génie de l'Université de Sherbrooke.

Le recteur informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de l'examen de mi-parcours du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada duquel l'Université a reçu, en 2015, une aide financière pour accélérer le développement de technologies quantiques;
- de la forte progression des activités de recherche qui place l'Université de Sherbrooke au 15^e rang du classement *Canada's Top 50 Research Universities* publié par *Research Infosource*;
- de ses efforts déployés à titre de président du Bureau de coopération interuniversitaire en réaction aux modifications annoncées au Programme de l'expérience québécoise (PEQ) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec;
- de ses démarches dans le cadre des consultations sur le projet de loi 37 visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) et Infrastructures technologiques Québec;
- de la tournée des facultés et de la rencontre annuelle avec les syndicats et associations où il y aborde la planification de la main-d'œuvre, la santé organisationnelle ainsi que l'équité, la diversité et l'inclusion;
- du lancement du Grand concours de bourses postdoctorales Claire Deschênes de la Faculté de génie qui a pour but d'encourager la formation postdoctorale de femmes qui, par la suite, deviendront professeures en génie à l'Université de Sherbrooke;
- de la commémoration de la tragédie de Polytechnique de 1989 par 14 écoles de génie, de Halifax à Vancouver, dont a fait partie l'Université de Sherbrooke;
- du dévoilement du remplacement du nom de l'Agence des relations internationales par *USherbrooke International* dans le cadre de la Semaine internationale à l'Université;
- de son passage en France en compagnie du vice-recteur à la valorisation et aux partenariats et de la directrice générale d'*USherbrooke International* pour les célébrations du 80^e anniversaire du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);
- de la participation de l'Université de Sherbrooke à une importante mobilisation régionale dans le cadre de l'établissement de zones d'innovation proposées par le gouvernement du Québec;
- des dernières démarches de représentation politique menées conformément aux priorités du plan stratégique afin de s'entretenir de plusieurs enjeux universitaires;
- de certains honneurs reçus par des membres de la communauté universitaire, à savoir le prix Jacques-Rousseau de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) au P^r Roger Lecomte (Faculté de médecine et des sciences de la santé), le prix *Emilio Gatti Radiation Instrumentation Technical Achievement Award* au P^r Réjean Fontaine (Faculté de génie), le prix de la contribution en gérontologie de l'Association canadienne de gérontologie à la P^{re} Marie Beaulieu (Faculté des lettres et sciences humaines);
- du décès récent de M. Pierre-Richard Gaudreault, directeur général du Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création, qui a grandement contribué aux succès des chercheuses et chercheurs de l'UdeS dans les différents concours.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DE DÉONTOLOGIE

CA-2019-12-09-05

Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance et de déontologie du 2 décembre 2019

La secrétaire générale fait rapport des travaux du comité de gouvernance et de déontologie lors de la réunion du 2 décembre 2019. Elle mentionne que la zone paritaire dans la composition des conseils des facultés est globalement atteinte (document en annexe).

CA-2019-12-09-06

Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance et de déontologie du 15 octobre 2019

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance et de déontologie du 15 octobre 2019. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT

CA-2019-12-09-07

Ordre du jour de la réunion du comité des finances et d'audit du 26 novembre 2019

En l'absence de la présidente du comité des finances et d'audit à la réunion du 26 novembre 2019, le président, M. Denis Paré, fait rapport des travaux du comité des finances et d'audit lors de la réunion. La majorité des points présentés à cette réunion seront repris à la présente réunion du conseil d'administration (document en annexe).

CA-2019-12-09-08

Compte rendu de la réunion du comité des finances et d'audit du 18 septembre 2019

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des finances et d'audit du 18 septembre 2019. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2019-12-09-09

Plan directeur immobilier 2019-2022 – Budget d'investissement 2019-2020 – Faculté des sciences – pavillon de l'Institut quantique – modification – approbation – confidentialité

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique que l'appel d'offres pour le projet de construction du pavillon de l'Institut quantique a été annulé en raison d'un écart trop grand entre le budget approuvé par le conseil d'administration et les offres obtenues. Plusieurs scénarios ont été discutés avec les intervenants du projet. Le comité de direction de l'Université recommande d'effectuer une rationalisation des besoins tout en conservant la portée de la programmation scientifique. L'équipe de professionnels interne et externe a soumis une proposition permettant de réduire le coût des travaux tout en conservant la portée du projet. De plus, comme l'échéancier est décalé de l'automne 2019 au printemps 2020, le risque de coûts supplémentaires découlant d'un chantier hivernal est éliminé en plus d'être dans une période plus propice pour un nouvel appel d'offres. Ces efforts de rationalisation nécessitent tout de même un rehaussement du budget global du projet étant donné le contexte d'effervescence du marché.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le projet du pavillon de l'Institut quantique modifié;
- approuve le budget révisé de ce projet dans le cadre du *Plan directeur immobilier 2019-2022 – Budget d'investissement 2019-2020 (CA-2019-02-18-10)*;
- déclare confidentiels tous les documents et renseignements relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2019-12-09-10

Plan directeur immobilier 2019-2022 – Budget d'investissement 2019-2020 – rénovation du pavillon de la vie étudiante E1 – modification – approbation – confidentialité

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique que la phase 1 de rénovation de la clinique médicale s'est terminée à l'automne 2019. Les travaux de la phase 2 sont prévus à l'hiver 2020 et le budget requis pour réaliser cette deuxième phase du projet doit être révisé en raison de l'ajout d'une salle mécanique d'ascenseur, des exigences en termes d'acoustique pour la radio étudiante, de la réfection de la toiture et de l'ajout d'une structure pour la fenestration du bâtiment. De plus, la présence d'amiante s'est avérée plus importante que prévue initialement et des mesures d'économie d'énergie ont été intégrées par le changement des fenêtres d'origine du bâtiment. Afin d'intégrer ces modifications, le budget global du projet doit être révisé.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le projet de rénovation du pavillon de la vie étudiante (pavillon E1) modifié;
- approuve le budget révisé de ce projet dans le cadre du *Plan directeur immobilier 2019-2022 – Budget d'investissement 2019-2020 (CA-2019-02-18-10)*;
- déclare confidentiels tous les documents et renseignements relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2019-12-09-11

Ministère des Finances – régime d'emprunts à long terme – autorisation

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable rappelle aux membres du conseil le processus annuel du ministère de l'Enseignement supérieur autorisant l'Université à instituer un régime d'emprunts à long terme.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration approuve la résolution suivante :

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), l'Université de Sherbrooke (l'« Emprunteur ») souhaite instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 juin 2020, lui permettant d'emprunter à long terme auprès de Financement-Québec, pour un montant n'excédant pas 71 167 768 \$;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur souhaite prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser ce régime d'emprunts, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à effectuer et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime et à en approuver les conditions et modalités;

ATTENDU QUE le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (le « Ministre ») a autorisé l'institution du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 11 septembre 2019;

Il est résolu :

1. QU'un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 juin 2020, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer des emprunts à long terme auprès de Financement-Québec, pour un montant n'excédant pas 71 167 768 \$, soit institué;
2. QUE les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du présent régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :
 - a) malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de quinze mois s'étendant du 1er avril au 30 juin et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour une telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des établissements universitaires, soit dépassé;
 - b) l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux Universités, ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;
 - c) chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès de Financement-Québec;
 - d) le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné, qu'aux fins suivantes :
 - i) le financement des dépenses d'investissement faites par l'Emprunteur aux termes d'un plan d'investissement approuvé par le gouvernement du Québec;
 - ii) le refinancement d'une partie ou de la totalité d'emprunts antérieurs venus à échéance; ou
 - iii) le remboursement d'emprunts bancaires contractés en attente du financement à long terme ou de refinancement.
3. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, il ne soit tenu compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;
4. QU'en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :
 - a) l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à conclure entre l'Emprunteur et Financement-Québec;
 - b) chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre de Financement-Québec;

- c) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 430-2018 du 28 mars 2018, tel que ce décret pourra être modifié ou remplacé de temps à autre; et
 - d) afin d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par le Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur de Financement-Québec.
5. QUE l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté en vertu du présent régime, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
6. QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants : le recteur, la vice-rectrice à l'administration et au développement durable, le vice-recteur aux ressources humaines, la vice-rectrice aux études, le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats, le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures ou la secrétaire générale de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière et le billet, à consentir à toute clause et garantie non substantiellement incompatible avec les dispositions des présentes, à livrer le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;
7. QUE, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

(Document en annexe)

CA-2019-12-09-12

Estudiantine – suivi – information

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe les membres du conseil que les deux immeubles appartenant à l'Estudiantine, coopérative de solidarité en habitation situés au centre-ville de Sherbrooke ont trouvé un acheteur. Cette vente permet de libérer l'Université du risque financier associé à ces immeubles. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA-2019-12-09-13

Ordre du jour de la réunion du comité des ressources humaines du 4 décembre 2019

Le président du comité des ressources humaines, M. Vincent Guay, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 4 décembre 2019. La majorité des points présentés à cette réunion seront repris à la présente réunion du conseil d'administration (document en annexe).

CA-2019-12-09-14

Compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 16 octobre 2019

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 16 octobre 2019. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

De consentement unanime, les membres du conseil décident de traiter le point 7.4 Conseillère en matière de respect des personnes – rapport annuel d'activités 2018-2019.

CA-2019-12-09-15

Conseillère en matière de respect des personnes – rapport annuel d'activités 2018-2019 – information

M^{me} Isabelle Duclos, conseillère en matière de respect des personnes, est invitée pour la présentation de ce point.

Depuis plusieurs années, la conseillère en matière de prévention de harcèlement et de discrimination présentait le rapport des activités de la *Politique sur la promotion des droits fondamentaux des personnes et la prévention de toute forme de harcèlement et de discrimination* (Politique 2500-015). En mars 2019, la *Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel* (Politique 2500-042) est entrée en vigueur.

Il convient dorénavant de présenter annuellement le rapport des activités des conseillères en matière de respect des personnes plutôt qu'un rapport distinct pour ces deux politiques. Le rapport présenté ce jour fait donc état du mandat de la conseillère en matière de respect des personnes englobant autant la gestion des dossiers en matière de harcèlement psychologique, de discrimination que ceux concernant les violences à caractère sexuel (VACS).

M^{me} Duclos mentionne les faits saillants, les défis de la dernière année, les perspectives pour la prochaine année et les formations qui seront offertes à la communauté universitaire dans le but de contrer les VACS. Les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations obtenues.

(Document en annexe)

CA-2019-12-09-16

Négociations – principes – adoption – confidentialité

M^{me} Sasha Cardinal, directrice générale du Service des ressources humaines, est invitée pour la présentation de ce point.

M^{me} Nathalie Noël, Pr Éric Marchand et M. Charles Orfali se retirent de la salle de réunion pour les délibérations et la prise de décision sur ce point.

M^{me} Sasha Cardinal présente les principes qui guideront l'attribution des augmentations salariales lors des négociations en cours et à venir.

Le comité des finances et d'audit, le comité de direction de l'Université et le comité des ressources humaines recommandent l'adoption des principes devant guider l'attribution des augmentations salariales.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- adopte les principes devant guider l'attribution d'augmentations salariales lors des négociations en cours et à venir avec les différents groupes d'employés de l'Université tels qu'ils sont présentés en annexe;
- déclare confidentiels tous les documents et renseignements relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

COMITÉ DE GOUVERNANCE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

CA-2019-12-09-17

Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 27 novembre 2019

En l'absence du président du comité de gouvernance des ressources informationnelles, la vice-rectrice aux études fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 27 novembre 2019 (document en annexe).

CA-2019-12-09-18

Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 18 septembre 2019

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 18 septembre 2019. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2019-12-09-19

Sécurité de l'information – rapport d'incident – information – confidentialité

La secrétaire générale informe les membres du conseil qu'un incident de sécurité de l'information s'est produit au cours de l'été 2019. Dès que l'incident a été identifié, un comité ad hoc a rapidement pris en charge la situation afin de contenir et d'éradiquer la cybermenace.

Les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations obtenues.

(Document confidentiel en annexe)

COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT

CA-2019-12-09-20

Statuts des stagiaires postdoctoraux – état de la situation

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures présente le dossier des stagiaires postdoctoraux. Il explique ce qu'est un stagiaire postdoctoral, les deux statuts possibles d'un stagiaire postdoctoral à l'Université de Sherbrooke, la durée d'un stage, le nombre de stagiaires et leur impact sur le budget de l'Université. Il rappelle les grandes lignes de la *Politique d'encadrement d'accueil et d'encadrement des stagiaires postdoctoraux* (Politique 2500-005) modifiée par le conseil universitaire à sa séance du 9 octobre 2019 (CU-2019-10-09-08). Il évoque également l'audit réalisé par Revenu Québec et les enjeux possibles.

CA-2019-12-09-21

Budget 2019-2020 – suivi budgétaire

M. Claude Gaulin, directeur général du Service des ressources financières, est invité pour la présentation de ce point.

Les membres du conseil ont reçu un document résumant le suivi budgétaire 2019-2020 de l'Université en date de décembre 2019. La vice-rectrice à l'administration et au développement durable fait état de la situation, explique les principaux écarts observés et envisage le maintien de l'équilibre budgétaire. (Document en annexe)

CA-2019-12-09-22

Budget 2020-2021 – orientation budgétaire – adoption

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique que, conformément aux *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, à ses pratiques en matière de gestion budgétaire ainsi qu'aux principes de saine gouvernance, l'Université souhaite adopter l'orientation générale qui guidera l'élaboration de son budget pour l'année 2020-2021. Elle ajoute qu'en date du 31 octobre 2019, l'Université a récupéré le financement relié aux compressions des dernières années. Il importe également de souligner que les facultés ont réalisé les efforts nécessaires afin de respecter leurs cibles budgétaires.

Le recteur informe les membres du conseil que des représentations sont faites auprès du gouvernement du Québec afin d'accroître le réinvestissement général et plus spécifiquement en génie et en informatique.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'orientation budgétaire du *Budget 2020-2021* consistant à atteindre l'équilibre budgétaire tout en préservant la mission de l'Université.

(Document en annexe)

NOMINATIONS/ÉLECTIONS

CA-2019-12-09-23

Faculté de droit – doyen – nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme Pr Louis Marquis à titre de doyen de la Faculté de droit pour un mandat débutant le 1^{er} janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2023.

(Document en annexe)

CA-2019-12-09-24

Faculté de droit – vice-doyen, vice-doyenne et secrétaire de faculté – nominations

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme :

- Pr^e Carmen Lavallée à titre de vice-doyenne à la Faculté de droit pour un mandat de deux ans débutant le 1^{er} janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2021;
- Pr Guillaume Rousseau à titre de vice-doyen à la Faculté de droit pour un mandat de deux ans débutant le 1^{er} janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2021;
- M^{me} Éliane-Marie Gaulin, à titre de secrétaire de faculté à la Faculté de droit pour un mandat de deux ans débutant le 1^{er} janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2021;

étant entendu que, dans l'éventualité où le poste de doyen de la Faculté de droit deviendrait vacant avant le 31 décembre 2021, leurs mandats prendront fin au moment où le poste de doyen ou de doyen sera pourvu.

(Document en annexe)

CA-2019-12-09-25
Rectorat – nomination

La vice-rectrice aux études explique que la direction de l'Université souhaite réorganiser le Vice-rectorat aux études en lui rattachant le Centre universitaire de formation continue, le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes et le Carrefour de l'information, trois unités actuellement sous la responsabilité du Service de soutien à la formation.

Le recteur souhaite donner suite à ce qu'il avait annoncé lors de la réunion du conseil d'administration du 24 avril 2017, à savoir qu'il recommanderait ultérieurement la nomination d'une vice-rectrice adjointe ou d'un vice-recteur adjoint aux études.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme M. Serge Allary à titre de vice-recteur adjoint aux études, étant entendu que celui-ci continuera d'agir à titre de directeur général du Service de soutien à la formation jusqu'à l'entrée en fonction de la prochaine direction générale de ce service.

(Document en annexe)

CA-2019-12-09-26
Comité de retraite – nomination – ratification

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration ratifie la nomination de M^{me} Mélanie Lebel, nommée par l'Association du personnel cadre de l'Université de Sherbrooke (APCUS), à titre de membre du comité de retraite pour un mandat débutant le 9 décembre 2019 et se terminant le 8 décembre 2022.

(Document en annexe)

CA-2019-12-09-27
Service de soutien à la formation – direction générale – nomination – confidentialité

La vice-rectrice aux études indique qu'étant donné la nomination de M. Serge Allary, actuel directeur général du Service de soutien à la formation, comme vice-recteur adjoint aux études, il est opportun de nommer une autre personne à titre de directeur général du Service de soutien à la formation.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme monsieur Stéphane Roux à titre de directeur général du Service de soutien à la formation pour une entrée en fonction à la date déterminée par le comité de direction de l'Université.

(Document en annexe)

CABINET DU RECTEUR ET VICE-RECTORATS

CABINET DU RECTEUR

De consentement unanime, les membres du conseil décident de reporter les points 10.1 Équité, diversité et inclusion – organigramme et 10.2 Équité, diversité et inclusion – capsule de formation à la prochaine réunion du conseil.

VICE-RECTORAT À L'ADMINISTRATION ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CA-2019-12-09-28

United States Tax Ministry – maintien du statut d'organisme de charité pour l'année 2018 (2018-2019) – approbation – autorisation de signature – confidentialité

La secrétaire générale rappelle que l'approbation des données permettant à l'Université de maintenir son statut d'organisme de charité auprès du gouvernement américain est une procédure annuelle requise en prévision des dons reçus en argent ou en nature en provenance des États-Unis.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve les données consignées dans le formulaire 990 et ses annexes, pour l'année 2018 (2018-2019), destinés à maintenir le statut d'organisme de charité de l'Université de Sherbrooke auprès du gouvernement des États-Unis;
- autorise la vice-rectrice à l'administration et au développement durable à signer, pour et au nom de l'Université, ledit formulaire tel qu'il apparaît en annexe;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2019-12-09-29

Société de transport de Sherbrooke (STS) – entente de libre accès au transport en commun – renouvellement – approbation – autorisation de signature – confidentialité

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe les membres du conseil que la Société de transport de Sherbrooke (STS) et l'Université de Sherbrooke désirent renouveler l'entente permettant à toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits à des activités offertes à Sherbrooke d'avoir un libre accès à tous les services de la STS.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le renouvellement de l'entente de libre accès au transport en commun entre la Société de transport de Sherbrooke (STS) et l'Université de Sherbrooke pour les étudiantes et étudiants des campus de Sherbrooke;
- autorise le comité de direction de l'Université à conclure l'entente et à approuver tous les documents découlant de cette décision et à en désigner les signataires;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2019-12-09-30

Système d'information financière des universités (SIFU) – rapport 2018-2019 – information

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe le conseil d'administration de la transmission du rapport SIFU au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

(Document en annexe)

VICE-RECTORAT À LA RECHERCHE ET AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

CA-2019-12-09-31

Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS) du CIUSSS de l'Estrie - CHUS – rapport annuel 2018-2019

Les membres du conseil d'administration ont reçu le rapport annuel 2018-2019 de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS). Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil.

(Document en annexe)

VICE-RECTORAT À LA VALORISATION ET AUX PARTENARIATS

CA-2019-12-09-32

Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) – Hub quantique – convention de subvention 2019-2022 – approbation – autorisation de signature – confidentialité

Le recteur informe les membres du conseil que le projet de Hub quantique permettra le développement de plusieurs partenariats pour l'Université de Sherbrooke notamment par le maillage du milieu autour des projets de recherche et par le développement des technologies quantiques.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve la convention de subvention 2019-2022 entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et l'Université de Sherbrooke pour l'utilisation d'un ordinateur quantique;
- autorise le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats à signer, pour et au nom de l'Université, ladite convention telle qu'elle apparaît en annexe;
- autorise le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats à approuver, avant la signature de la convention, toute modification mineure à cette convention qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats et la secrétaire générale à approuver, après la signature de la convention, toute modification à cette convention qui n'aurait pas d'incidence financière ni de risque significatif;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

SECRETARIAT GÉNÉRAL

De consentement unanime, les membres du conseil décident de reporter le point 18.1 Gouvernance de la sécurité de l'information à la prochaine réunion du conseil.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CA-2019-12-09-33

Ordres du jour des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil universitaire du 13 novembre 2019 (document en annexe).

CA-2019-12-09-34
Procès-verbaux des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu les procès-verbaux des instances suivantes :

- Comité de direction de l'Université – procès-verbaux des réunions du mois d'octobre 2019;
- Conseil des études – procès-verbaux des réunions du 18 septembre 2019 et du 30 octobre 2019;
- Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2019;
- Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2019.

(Documents en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CA-2019-12-09-35
Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2019-2020, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion au lundi 24 février 2020, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CA-2019-12-09-36
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 24 février 2020.



Denis Paré, président



Pr^e Jocelyne Faucher, secrétaire